



PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

C7_epinal

De Rue d'Alsace
À Avenue des Templiers

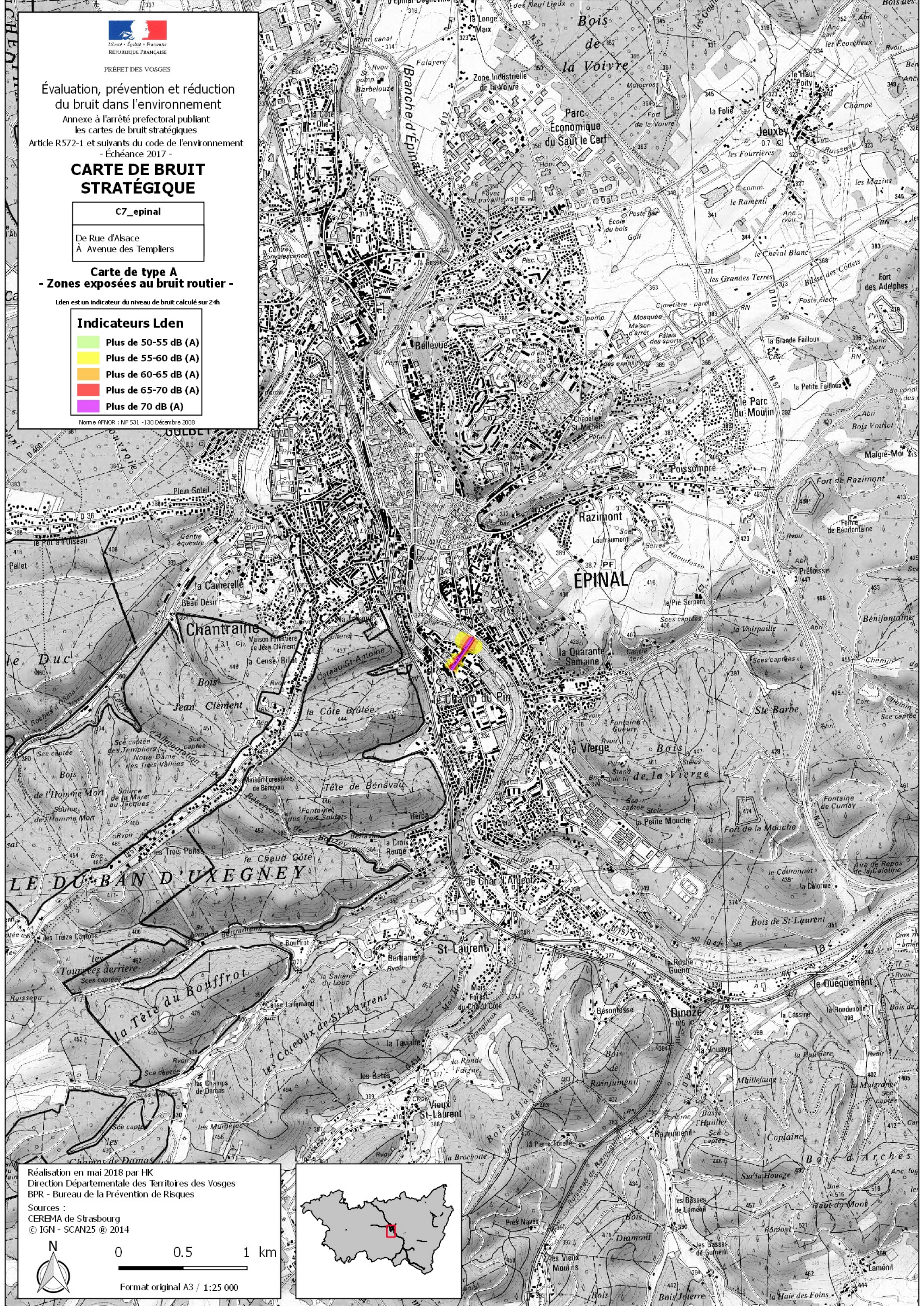
Carte de type A
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

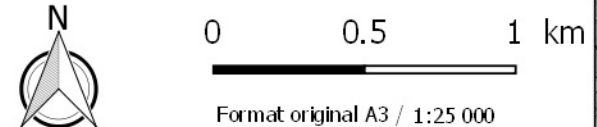
Indicateurs Lden

- Plus de 50-55 dB (A)
- Plus de 55-60 dB (A)
- Plus de 60-65 dB (A)
- Plus de 65-70 dB (A)
- Plus de 70 dB (A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention des Risques
Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

C7_epinal

De Rue d'Alsace
À Avenue des Templiers

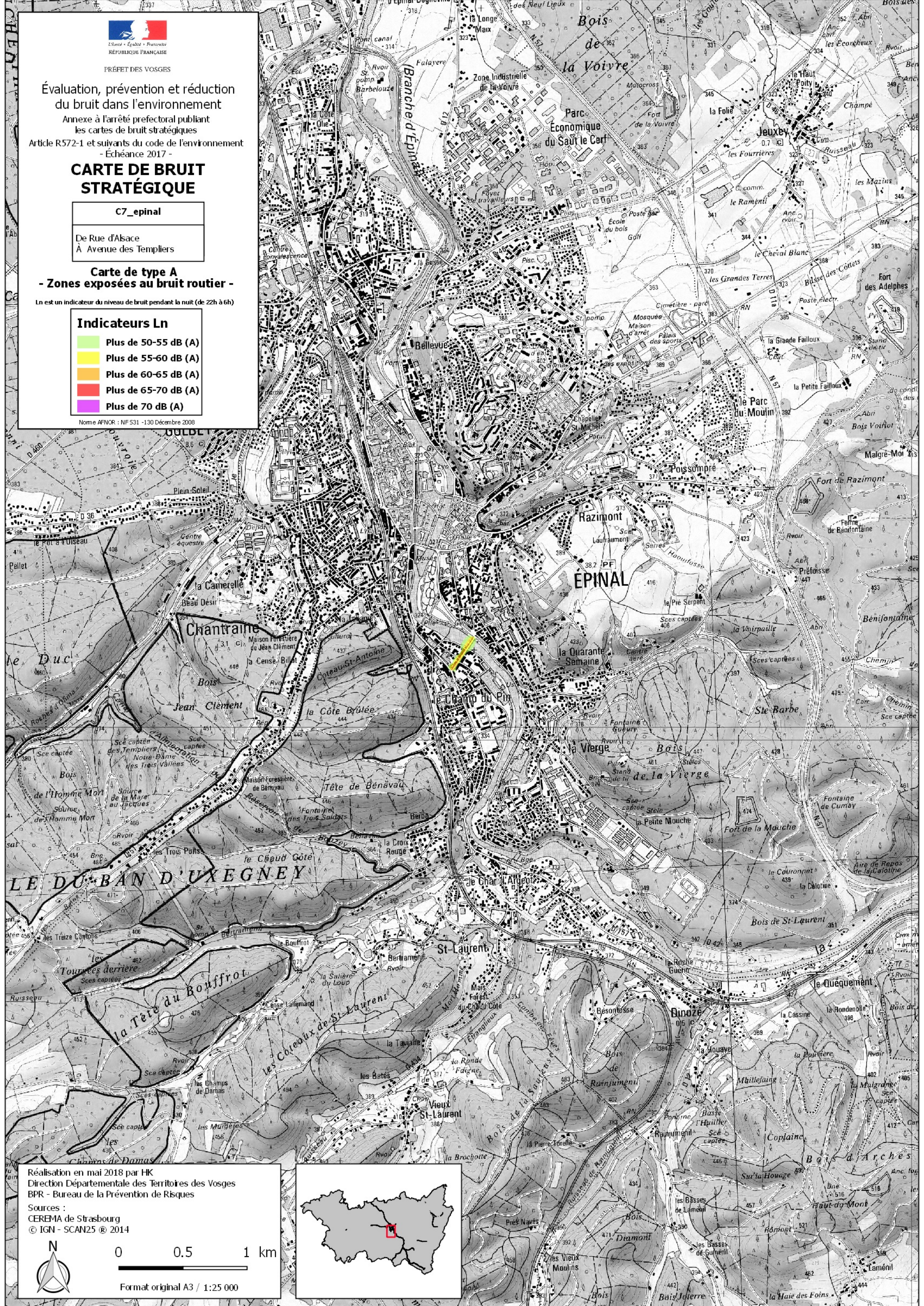
Carte de type A
- Zones exposées au bruit routier -

Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

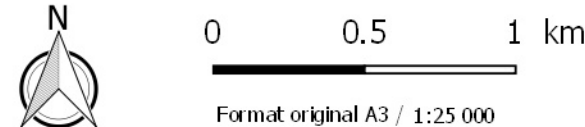
Indicateurs Ln

- Plus de 50-55 dB (A)
- Plus de 55-60 dB (A)
- Plus de 60-65 dB (A)
- Plus de 65-70 dB (A)
- Plus de 70 dB (A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques
Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

C7_epinal

De Rue d'Alsace
À Avenue des Templiers

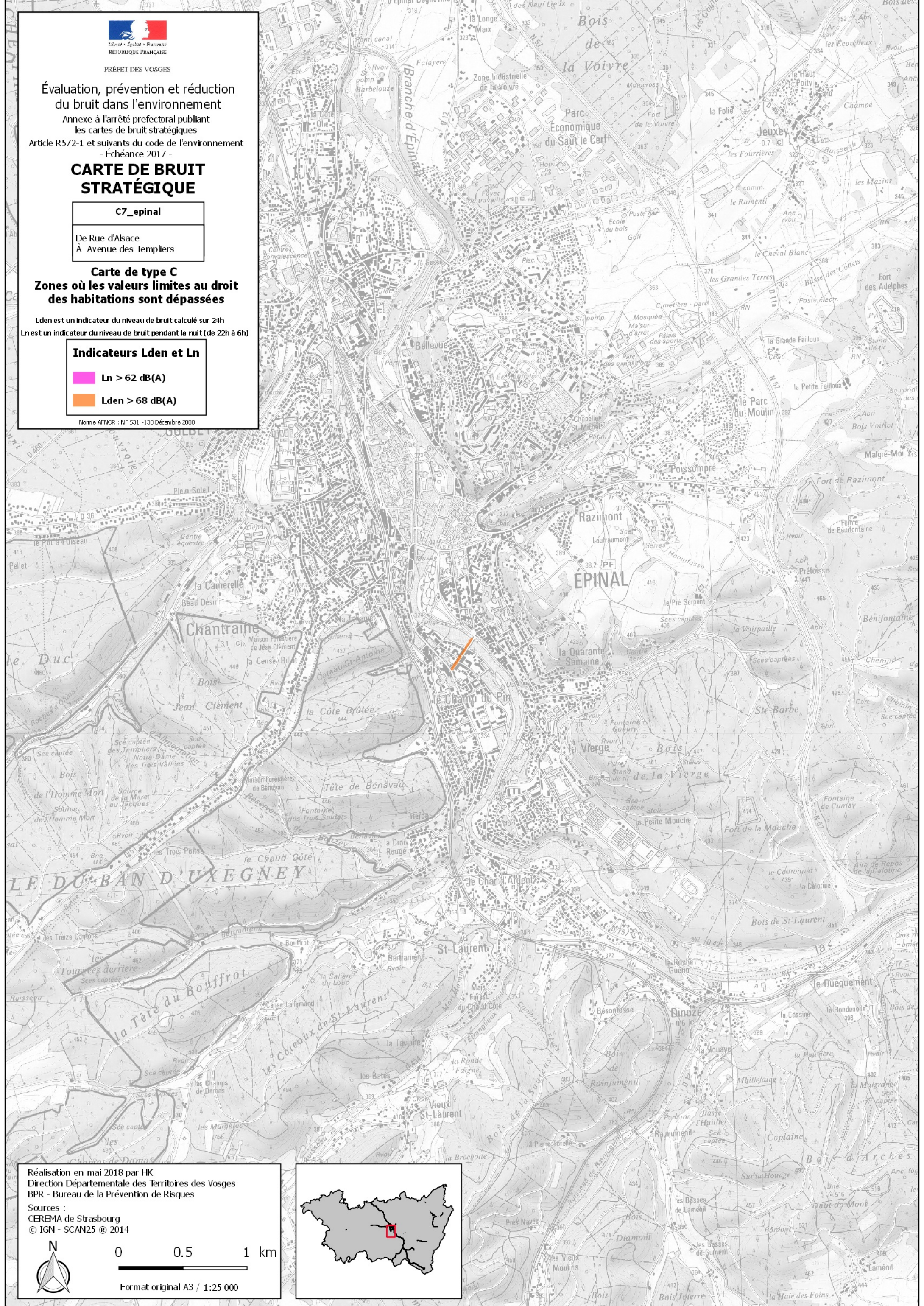
Carte de type C
**Zones où les valeurs limites au droit
des habitations sont dépassées**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

- Ln > 62 dB(A)
- Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques
Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000

